



Fiche express n°1

MON ENFANT EST PEUT-ETRE DYSLEXIQUE... QUE FAIRE ?

En maternelle, CP ou CE1, l'école vous alerte que votre enfant semble avoir quelques difficultés à entrer dans la lecture ou dans d'autres activités liées au langage oral ou écrit : comptines, chansons, graphisme... Au fur et à mesure que l'enfant avance dans sa scolarité, les signes évocateurs de dyslexie semblent se confirmer, même si souvent les enseignants et les orthophonistes rechignent – non sans raison – à parler de dyslexie pour les jeunes écoliers. Que faire ?

Agir sans attendre

Première chose : **agir immédiatement**. Il ne faut pas attendre les résultats de bilans formels pour renforcer et modifier l'enseignement face aux difficultés de l'élève, quel que soit son âge ou son niveau scolaire. Il est impératif de ne pas laisser un écart important se creuser entre l'enfant en difficulté et les autres élèves de la classe, faute d'action adaptée et tempestive.

Faire pratiquer un bilan

Même dans le cas de jeunes enfants, et à majeure raison pour un élève du primaire, il est conseillé de parler des soucis scolaires au pédiatre, qui peut orienter vers un bilan chez l'orthophoniste ou l'ergothérapeute. Ces professionnels possèdent les outils pour observer finement l'enfant en situation d'apprentissage et conseiller les parents et les enseignants.

L'objectif du bilan est d'établir de manière détaillée le profil d'apprentissage de l'élève. Il faut identifier sa manière de fonctionner, repérer ses points forts et ses points faibles et **relier ces informations au projet éducatif**, à l'école et en famille.

Le bilan ne doit pas servir tout juste à poser une étiquette sur une difficulté, car cela n'emmène pas bien loin !

Les professionnels de la rééducation peuvent proposer des séances d'éducation ciblée intensive ou de remédiation.

Les temps d'attente pour les rendez-vous jusqu'à la pose d'un diagnostic fiable peuvent être longs : néanmoins, il est important d'agir vite, à l'école et en famille.



A l'école : encourager et sensibiliser

Les enseignants doivent avant tout s'assurer que l'enfant ne se décourage pas et qu'il garde **confiance en sa capacité à apprendre**. Il est primordial de sensibiliser l'ensemble des intervenants, des enfants et des parents sur l'existence de différents modes de fonctionnement face aux apprentissages. Les enfants dyslexiques ne sont pas plus bêtes que les autres, bien au contraire !

L'école doit diversifier son offre pédagogique pour que tous les élèves trouvent leur compte, sans risque de stigmatisation. La lecture et l'écriture ne sont pas des fonctions naturelles de l'homme, ce sont des **techniques**, des activités pour lesquelles nous sommes plus ou moins doués, comme le tennis ou la pratique du violon. Les dyslexiques sont un peu les « gauchers de la lecture » !

La dyslexie n'est pas une pathologie du langage
La dyslexie n'est pas liée à un manque d'intelligence
La dyslexie n'est pas un défaut de l'élève

Adapter l'enseignement scolaire

En cas de difficulté en lecture et en écriture, dyslexie ou pas, il est nécessaire que l'enseignant renforce immédiatement les apprentissages clés.

L'école et la famille doivent :

1. d'une part, **assurer l'accès au programme** scolaire et aux connaissances par les moyens les plus adaptés à l'enfant. Privilégier l'oral, le visuel (films, documentaires, dessins et schémas...) et les apprentissages actifs (manipuler, construire, modeler, mesurer, cuisiner...). Il faut éviter l'accès aux savoirs par la lecture si celle-ci s'avère inefficace. La même chose vaut pour la restitution des connaissances.
2. d'autre part, **travailler l'aspect technique de la lecture** et de l'écriture, en respectant le rythme de l'enfant, veillant à toujours utiliser du texte à son niveau de lisibilité et de compréhension. La pratique doit être quotidienne, mais il faut bien prêter attention à la charge de travail et à la fatigabilité de l'enfant.

L'élève doit développer sa conscience des sons du langage (phonèmes), apprendre à associer les phonèmes à leur forme écrite (graphèmes) et, ensuite, à décoder les lettres, les syllabes et les mots écrits. Comment ?



Ces compétences doivent être construites de façon :

1. **Explicite** : tous les phonèmes et leurs formes graphiques doivent être enseignés clairement, sans rien laisser à l'intuition de l'élève.
2. **Systematique** : toutes les connaissances pour attaquer la lecture doivent être couvertes de manière exhaustive ; ce qui est appris doit être constamment révisé, à l'école, à la maison, tous les jours, y compris pendant les vacances.
3. **Progressive** : on avance seulement lorsque chaque étape est comprise et digérée ; on construit pas à pas sur ce qui est déjà connu.
4. **Multisensorielle** : l'apprentissage doit passer par toutes les modalités de perception : auditive, visuelle et kinesthésique (par le toucher et le mouvement). Répéter ne veut pas dire rabâcher ! La même information peut être présentée plusieurs fois sous des formes différentes, à travers des activités variées, pour qu'elle ait toutes les chances d'être mémorisée, puis réutilisée.

Ces principes sont valables à tout âge et représentent des bonnes pratiques utiles pour tous les élèves. Ils peuvent être déployés de façon variée, pour toute la classe. Il faut être bien conscient que les capacités en lecture de chaque élève dyslexique se développeront de façon tout à fait **individuelle** : certains compenseront leur dyslexie par des stratégies efficaces, d'autres non. Certains atteindront une fluidité suffisante pour trouver du plaisir à la lecture. D'autres arriveront à bien se débrouiller dans des situations pratiques, mais préféreront la communication orale ou visuelle et apprendront à se servir des technologies numériques pour se former dans leur domaine de prédilection.

La prise en charge des élèves dyslexiques est une affaire éducative, elle ne peut réussir que grâce à une volonté collective éclairée, à commencer par les **projets d'établissement**. Contrairement aux idées reçues, il n'y a aucun besoin de formation spécialisée en « handicap » : les adaptations pédagogiques relèvent du bon sens et sont tout à fait à la portée du personnel enseignant – moyennant formation bien sûr.

Adapter l'attitude envers l'enfant

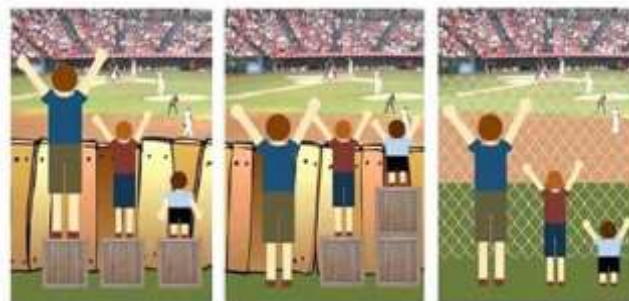
En général, un jeune enfant ne le fait pas exprès d'être en difficulté scolaire ! Bien sûr, on peut toujours rencontrer des tendances à la paresse ou à la défiance, mais chez le jeune écolier, **l'évitement est le plus souvent signe d'une difficulté** que l'enfant ne peut pas surmonter seul. Alors il faut s'armer de patience et de bienveillance pour accompagner l'élève dans la recherche de stratégies adaptées à son fonctionnement atypique.



Bienveillance ne veut pas dire relâchement : l'encouragement doit aller de pair avec l'exigence. Il n'est pas facile de trouver le bon équilibre entre flexibilité pédagogique et rigueur de travail, mais il est primordial de maintenir l'engagement de l'élève tout en aménageant les méthodes d'éducation et d'évaluation. La dyslexie ne doit pas servir d'excuse pour ne pas faire de son mieux, d'autre part la famille et l'école doivent accepter de « lâcher prise » sur certains apprentissages scolaires (par cœur, orthographe...) et évaluer l'élève et l'enfant avec équité. Tout doit être mis en œuvre pour valoriser les talents propres à l'enfant dyslexique, même s'ils ne sont pas strictement « scolaires ».

Il est vital que les parents participent activement à la **sensibilisation de l'entourage** : fratrie, grands-parents, amis... Les enfants dyslexiques, avec leurs particularités parfois déroutantes, deviennent facilement la cible de moqueries et remarques peu délicates. D'autant plus que la dyslexie est une difficulté cachée et que les enfants « à risque » ont souvent de remarquables capacités intellectuelles et sont particulièrement critiques vis-à-vis d'eux-mêmes. L'estime de soi est l'outil le plus précieux pour un enfant dyslexique, mais elle est parfois mise à dure épreuve !

Les enfants dyslexiques sont régulièrement victimes d'un **malentendu sur l'idée d'égalité entre les élèves**. Les enseignants non formés à la dyslexie peuvent percevoir la différenciation pédagogique comme une injustice vis-à-vis des autres élèves. Ils peuvent refuser des aménagements au nom de l'égalité en classe. Alors pourquoi ne pas laisser toutes les lunettes ou les appareils auditifs à la porte, au nom de l'égalité ? Il est évident qu'il y a là un défaut de positionnement. Les enfants dyslexiques apprennent différemment ! Il est intéressant de remplacer la notion ambiguë d'égalité avec celle d'**équité**, pour qu'il y ait une véritable **égalité des chances**.



Eliminer les barrières aux apprentissages !



Omnilexie

réussir ensemble !

Se former et ne pas rester isolé

Il est très important de ne pas se sentir seuls face à la dyslexie et aux difficultés scolaires éventuelles. Une prise en charge « technique » souvent ne suffit pas à être bien dans ses baskets à l'école et en famille. **Echanger avec d'autres parents et élèves dyslexiques** peut être très bénéfique, que ce soit par le biais d'associations locales ou tout simplement en prenant un café avec des personnes dans la même situation. Les principales associations de parents d'élèves ou d'adultes dyslexiques maintiennent des sites web, avec les coordonnées de groupes d'échange locaux : FFdys, Apedys, Apeda-dys...

Il est toujours étonnant de découvrir qu'on n'est pas si atypiques que ça !

Fiche rédigée par

Maria Nava, Docteur en Sciences du Langage

© Omnilexie – Tous droits réservés

contact@omnilexie.org

www.omnilexie.org

Dernière mise à jour : Novembre 2017

